



Tito, 1959. © Ullstein Bild/Roger-Viollet

L'imbroglio yougoslave : le poids de l'histoire

On ne peut appréhender la complexité des conflits qui ont défrayé la chronique dans l'ex-Yougoslavie, notamment durant l'année 1992, si on ne revient pas sur les lourds contentieux historiques qui les ont précédés.

C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en mai 1945, après une lutte acharnée entre la résistance communiste et les Tchetsniks, nationalistes serbes de tendance royaliste dirigés par le général Mihailovic, que naît la Fédération yougoslave, entité nationale formée de six États : la Slovénie, la Croatie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine et la Serbie, laquelle inclut les provinces du Kosovo et de la Voïvodine. Bien que se réclamant du marxisme, la Fédération yougoslave, présidée par le chef historique de la Ligue des communistes, Josip Broz, dit Tito, a toujours été le théâtre de violentes tensions dans un espace balkanique hétérogène, à la fois sur le plan linguistique et religieux car marqué par la double influence de l'Empire ottoman et de l'Empire austro-hongrois. On ne peut appréhender l'antagonisme qui va ressurgir dans les années 1990 entre les Serbes d'obédience orthodoxe et les Bosniaques et Albanais musulmans, si on oublie le fait que la Serbie a vécu sous l'emprise ottomane à partir du XV^e siècle pour s'en libérer progressivement dans le courant du XIX^e siècle ; notamment à travers la fondation du royaume de Serbie dont le modèle centralisateur, inspiré des idées napoléoniennes, va nourrir les principes de la première Fédération yougoslave, littéralement union des Slaves du Sud, qui voit le jour en 1918 et dure jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. De son côté, la Croatie catholique, qui fut longtemps par-

tie prenante de l'Autriche-Hongrie avant de s'unir à la Serbie après la Première Guerre mondiale, est marquée par l'empreinte culturelle germanique. S'ils parlent, à l'instar des Serbes, le serbo-croate, les nationalistes croates n'ont jamais accepté la prédominance de Belgrade sur Zagreb. Ces contentieux entre unionistes serbes et fédéralistes croates ressurgissent durant la Seconde Guerre mondiale, période où le pire est atteint. Outre l'extermination des juifs et des tziganes fomentée par l'Allemagne, l'État croate des Oustachis, dirigé par Ante Pavelic entre 1941 et 1944, perpétra de terribles massacres parmi les minorités serbes en Croatie et en Bosnie. De leur côté, les Tchetsniks vont commettre des exactions contre des villages croates et musulmans.

La montée des nationalismes et le début du conflit

En une célèbre formule, le maréchal Tito avait résumé avec humour la gageure sur laquelle était

fondée la Yougoslavie : « *La Yougoslavie a 6 Républiques, 5 nations, 4 langues, 3 religions, 2 alphabets et un seul parti* ». À sa mort, le 4 mai 1980, le gouvernement est assuré par une présidence tournante assumée par chaque République durant une période d'un an. Tito laisse une économie marquée par une dette extérieure de 20 milliards de dollars, un pouvoir d'achat en baisse et une inflation galopante. Très vite les tendances sécessionnistes apparaissent qui heurtent la volonté unioniste des Serbes. Dès 1981, les Albanais du Kosovo réclament l'indépendance et des émeutes éclatent dans cette région. C'est dans ce contexte troublé que Slobodan Milosevic arrive à la tête de la Ligue des communistes de Serbie, en 1986. Son projet avéré est de défendre le principe unitaire autour de la Serbie et de protéger les minorités serbes dans des zones dominées par les sécessionnistes, notamment en Krajina, région de Croatie où réside une forte population serbe, et de regrouper les Serbes qui refusent



Débarquement des casques bleus français à Sarajevo, janvier 1992. © ECPA/ECPAD



Franjo Tudjman, avril 1994 © Ullstein Bild/Roger-Viollet

les nouveaux États émergents dans le cadre d'une « Grande Serbie ». Alors que les tensions inter-ethniques s'exacerbent de part et d'autre, le 7 mai 1990, Franjo Tudjman, ex-communiste devenu leader du nationalisme croate, accède à la présidence de son pays. De son côté, Milosevic est élu président de la République socialiste de Serbie. En Bosnie enfin, c'est Alija Izetbegovic, chef des musulmans nationalistes, qui l'emporte, alors qu'en Macédoine, les nationalistes sont aussi prédominants. La fin de la Fédération yougoslave est consommée le 25 juin 1991. La Slovénie déclare son indépendance un jour plus tôt qu'elle ne l'avait annoncé, prenant de court Belgrade. Elle est suivie le même jour par la Croatie. Belgrade réagit en envoyant les troupes de l'armée fédérale, très largement contrôlée par les Serbes : c'est le début d'un conflit meurtrier qui va durer dix ans.

La France, partenaire de la première heure

La Communauté européenne tente d'apporter des solutions au conflit. L'ONU décide d'engager une vaste opération qui suppose d'instaurer un cessez-le-feu, d'établir un certain nombre de points de contrôle, de vérifier le retrait de l'armée fédérale, de désarmer les milices paramilitaires et d'apporter une aide alimentaire aux populations. L'autorisation est donnée de faire usage de la force pour protéger les convois humanitaires (résolutions 770 et 771 de l'ONU). On assiste alors à une succession de ces-

sez-le-feu, systématiquement rompus par les différentes parties. Lors d'une des missions de contrôle de la Communauté européenne, l'hélicoptère AB-205 où se trouvait le lieutenant de Vaisseau Eychenne est abattu, le 7 janvier 1992, en Croatie, par un MIG 21 de l'aviation fédérale yougoslave ; il sera le premier Français à trouver la mort au cours de ce conflit, ainsi que quatre autres militaires italiens.

Ce n'est que le 21 février 1992 que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies approuve la création d'une force d'interposition après accord des différentes parties du conflit. La Force de protection des Nations Unies (FORPRONU), qui se déploie à partir d'avril 1992, compte 30 000 hommes provenant de trente nations. Les Français en constituent le contingent le plus important. Le conflit s'étend à la Bosnie à partir du 3 mars 1992, date de la proclamation de l'indépendance de ce pays. À la suite du voyage de François Mitterrand à Sarajevo, le 29 juin 1992, le Conseil de sécurité décide d'étendre le mandat de la FORPRONU à la Bosnie. Le premier bataillon de militaires français pose le pied sur l'aéroport de Sarajevo en juillet 1992.

À partir de cette date, les Français assureront une présence constante en Bosnie. L'intervention dans les Balkans rompt, dans une certaine mesure, avec la tradition d'intervention française à l'étranger. Le conflit se caractérise par une absence d'ennemi désigné clairement et une absence de ligne de front reconnue. Au fil des conquêtes ou des reconquêtes par l'une ou l'autre des parties, la ligne de front est amenée à évoluer. L'engagement des soldats français dans les Balkans a contraint l'armée française à accélérer sa mue. Les militaires français découvrent des aspects nouveaux de la guerre : elle se déroule surtout en ville, au milieu des populations civiles, dans un cadre où les humanitaires, les médias, les organisations internationales sont des acteurs permanents. Cependant, la mission de la

FORPRONU n'a pu empêcher des massacres perpétrés par les milices serbes à l'encontre de civils bosniaques, comme celui de Srebrenica en 1995. En août 1995, l'OTAN entre en scène pour desserrer, par ses frappes aériennes, l'étau qui enserre Sarajevo, capitale de Bosnie, assiégée par les troupes serbes qui réfutent la légitimité du nouveau pouvoir. Cette nouvelle configuration de la crise débouche sur les accords de cessez-le-feu de Dayton, et sur la création par l'OTAN, le 11 octobre 1995, de l'*Implementation Force* (IFOR), destinée à prendre le relais de la FORPRONU.

De son côté, la France dont l'engagement en Bosnie a pris fin en mai 2009 a payé un lourd tribut : quatre-vingt quatre militaires ont perdu la vie de 1992 à 2004. En outre, la France a été l'un des premiers pays à proposer, dès 1992, l'établissement d'un tribunal international et à formuler l'un des projets de statut qui ont abouti à la création, en 1993, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Elle a été le premier État membre de l'ONU à adopter une loi, en date du 1^{er} janvier 1995, réglant les modalités de la coopération entre le système judiciaire français et le TPIY, afin de pourchasser les criminels de guerre, qui, lors d'épisodes particulièrement sanglants comme ceux de Vukovar, Omarska, Foca ou Srebrenica, auraient provoqué la mort de plus de 200 000 personnes. ■

Isabelle Senet-Riaud



Soldats allemands de la KFOR au Kosovo, 23 juillet 1999.
© Ullstein Bild/Roger-Viollet